

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 13 octobre 2015

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Isabelle DURIEUX.

Membre représenté : Alain DOMINJON a donné procuration à Danielle BOCHET.

Membres excusés : Ludovic GROS, Brigitte NUER, Patrick ALLARD.

Date de la convocation : 6 octobre 2015

Le compte rendu du conseil municipal du 31 août 2015 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Marie-Claude DARBEL

Ordre du jour

- 1- Convention portant soutien à la lecture publique,
- 2- Approbation de l'agenda d'accessibilité,
- 3- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,
- 4- Elargissement de tranchée forestière,
- 5- Affaires foncières,
- 6- Plan de circulation,
- 7- Stationnement Place du Four,
- 8- Garage communal,
- 9- Espace « Léo DURBET »,
- 10- Personnel communal,
- 11- Questions et informations diverses.

1 – Convention portant soutien à la lecture publique

Danielle BOCHET présente la convention portant soutien à la lecture publique sur un territoire communal de Savoie Biblio. Elle définit les conditions de collaboration des deux signataires en vue du développement de la lecture publique sur le territoire communal : création, amélioration et animation d'une bibliothèque sur le terrain communal.

La commune s'engage à respecter les pratiques partenariales avec Savoie Biblio en lui rendant compte régulièrement de l'organisation et de la gestion des activités de la bibliothèque, des supports utilisés et de la formation des bénévoles.

En contre partie, l'Assemblée des Pays de Savoie doit fournir les prestations suivantes : conseils de gestion ; aides financières pour le développement et les actions culturelles ; formations au bénévoles ; prêt de documents, d'expositions et d'animations.

Vote : Unanimité

2 – Approbation de l'agenda d'accessibilité

Monsieur le Maire rappelle qu'un groupement de commune a été passé avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Le groupe APAVE a été retenu pour réaliser le diagnostic en vue de la rédaction de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la commune. Le rapport rendu présente un montant de travaux de mise en conformité estimé à 307 000 € dont la réalisation est programmée entre 2016 et 2021.

Suite au constat de cette somme importante, plusieurs dérogations ont été demandées afin d'alléger les aménagements préconisés.

Vote : Unanimité

3 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Yves DURBET rappelle qu'au terme de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), chaque préfet doit élaborer pour son département un nouveau SDCI tenant compte des nouveaux seuils de population. Sur le territoire de la Maurienne, deux communautés de communes (CC) ne répondent pas à cette exigence de population : la CC de l'Arvan (2 733 hab) et CC de Haute Maurienne Vanoise (2 689 hab).

Le préfet de la Savoie propose d'établir des regroupements afin d'obtenir deux CC pour toute la Maurienne :

- CC Cœur de Maurienne, CC de l'Arvan, CC du Canton de La Chambre et CC Porte de Maurienne;
- CC Maurienne Galibier, CC Terra Modana et CC de Haute Maurienne Vanoise.

Toutes les collectivités vont recevoir cette proposition écrite du préfet et auront deux mois pour rendre un avis.

4– Elargissement de tranchée forestière

Monsieur le Maire expose la demande de RTE, Réseau de Transport d'Electricité, pour exécuter des travaux d'élagage et d'abattage à proximité de la ligne électrique « Longefan—La Saussaz—Le Temple » sur des parcelles communales.

Le Maire précise que la commune percevra une indemnité totale de 254 €.

Vote : Unanimité

5– Affaires foncières

- Acquisition de parcelles privées

Yves DURBET fait part au Conseil d'un courrier de Monsieur Pierre MONTAZ-ROSSET dans lequel il propose de céder à l'€uro symbolique l'ensemble de ses parcelles (superficie totale de 8 033 m²) situées en zone non constructible. Le conseil municipal accepte cette acquisition et précise que les frais sont supportés par la Commune.

Vote : Unanimité

- Droit de préemption

Mr le Maire présente un dossier dont la parcelle est en cours d'aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal. Il s'agit de la parcelle ZA 111 (968 m²), au lieu-dit Trois Noyers.

Vote : Unanimité

6– Plan de circulation

Monsieur le Maire rappelle la démarche effectuée auprès du Territoire de Développement Local (TDL) de Maurienne afin d'établir une étude du plan de circulation de la commune.

Après avoir installé des dispositifs de comptage, le TDL a rendu son rapport révélant des résultats satisfaisants sur l'ensemble de la commune avec une réserve concernant la visibilité du carrefour entre la route de la Cascade et la rue Saint Martin.

7– Stationnement Place du Four

Des stationnements souvent anarchiques sur la Place du Four ont été plusieurs fois signalés. Afin d'organiser au mieux cet endroit, le Cabinet Mesur'Alpes a été sollicité pour dessiner plusieurs propositions de marquages au sol. La solution ci-après est retenue par 10 voix contre 2.

8– Garage communal

Le projet de réhabilitation du garage communal à la Scierie initialement prévu a été revu à la baisse (450 000 € TTC au départ ramené à 337 800 € TTC à ce jour).

Parmi les travaux modifiés : l'isolation et le chauffage seront installés uniquement pour les sanitaires et les vestiaires. Il n'y aura pas de dalle béton au sol (terre battue) sauf pour les sanitaires et les vestiaires également.

D'autres modifications sont en cours d'étude : le positionnement de la porte et la dalle du haut actuellement prévue en décroché.

Le projet définitif et l'estimation plus précise des travaux seront présentés lors d'une prochaine séance.

9– Espace « Léo DURBET »

Michel FRUMILLON rappelle qu'il avait été évoqué lors d'un précédent conseil municipal, de rendre hommage à Monsieur Léopold DURBET. Afin de concrétiser la reconnaissance de la Commune d'Hermillon à toutes ses actions engagées et réalisées, l'assemblée décide de nommer la salle polyvalente « Salle Léopold DURBET » et le terrain qui l'entoure « Espace Léopold DURBET ».

Vote : Unanimité

10– Personnel communal

- Modification de poste

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un agent rempli les conditions d'ancienneté et d'échelon pour l'avancement au grade d'adjoint administratif principal 2ème classe.

Il propose à l'assemblée la création de ce poste.

Vote : Unanimité

- Retraites CNRACL

Danielle BOCHET présente la convention proposée par le Centre de Gestion de la Savoie (CDG) ayant pour objet le contrôle et le suivi des dossiers de retraite CNRACL. Cette convention précise les domaines de compétences attribués au CDG ainsi que les modalités financières.

Vote : Unanimité

- Remplacement temporaire d'agents indisponibles

Le conseil municipal, selon la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles; autorise le Maire à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires.

Vote : Unanimité

- Prime de fin d'année

Monsieur le Maire propose de reconduire le principe du versement d'une prime de fin d'année au personnel communal, équivalente à un treizième mois de salaire.

Soit 13 076,32 € pour l'ensemble des agents.

Vote : Unanimité

11- Questions et informations diverses

Danielle BOCHET précise qu'un cendrier va être installé à l'abris-bus de l'école et fait part de plusieurs dates :

- En octobre : le 15 : conseil d'école, le 19 : réunion du CCAS, le 20 : réception des jeunes ayant travaillé à la commune cet été ;
- En novembre : le 10 : conseil communautaire à Hermillon, le 11 : cérémonie commémorative.

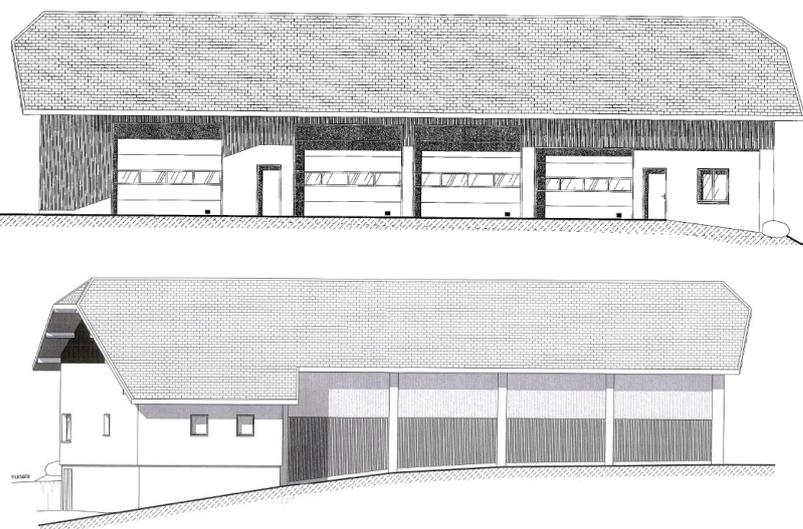
Sophie BENEDETTO nous informe des activités de l'association des parents d'élèves du RPI :

- Le 14 novembre : Star Tour à Hermillon : tenue de la buvette par l'association ;
- Vente de sapins de Noël : les commandes sont à passer avant le 20 novembre.

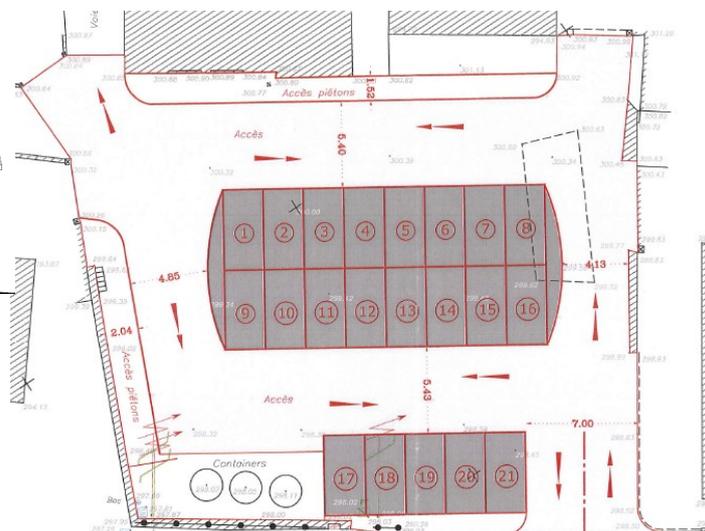


Messe du 8 septembre 2015

Yves DURBET remercie l'association Le Colporteur pour l'organisation de ce 26ème Salon du Livre et donne lecture d'une lettre de Béatrice Castaner (auteur du livre : Aymati)



Projet du garage communal à la Scierie



Projet du marquage au sol Place du Four

Coûts prévisionnels de mise en accessibilité des bâtiments communaux

<u>Bâtiments</u>	<u>Montants des travaux préconisés</u>	<u>Dérogations demandées</u>
Mairie	47 864 €	Déplacement de la salle du conseil à la salle des Échos afin d'éviter la pose d'un ascenseur (-39 000 €).
Médiathèque	41 878 €	Condamner l'accès à la mezzanine afin d'éviter la pose d'un ascenseur (- 39 000 €).
Cimetière	48 150 €	Les travaux d'accessibilité pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ne seront pas réalisés (-11 505€).
Salle polyvalente	135 570 €	L'accès « handicapé » se fera par l'arrière du bâtiment et la pose d'un ascenseur intérieur est abandonné (-105 946 €).
Espace multisport	13 145 €	Aucune dérogation demandée.
Ecole	6 340 €	L'accès à la cours peut se faire de plein pied, la rampe ne sera pas réalisée (-1 296 €).
Eglise	14 005 €	Le cheminement extérieur ne sera pas repris (-1 400 €).



26ème Salon du Livre

ASSOCIATION SCOLAIRE DU RPI

Hermillon, Le Châtel, Montvernier, Pontamafrey-Montpascal

Propose à tous la vente de sapins Nordmann et Epicéa avec socle bûche pour fêter Noël. Cela servira à financer différents projets scolaires tout au long de l'année.

Livraison : Samedi 5 décembre, Place du Four

Pour toute commande, vous pouvez contacter Madame Sophie BENEDETTO : 06-63-92-54-78.

Star Tour

Rendez-vous Samedi 14 novembre
À la salle polyvalente

Film conférence sur le Népal par l'association BIMAL

Vendredi 26 novembre à 20h à la Médiathèque
Entrée libre

Espace Public Numérique

Vacances de la Toussaint : Fermé du 26 au 30 octobre

Puis du 2 au 11 novembre

Vacances de Noël : Fermé du 21 au 31 décembre

Bibliothèque

Vacances de la Toussaint et de Noël,
ouverture habituelle, à savoir :

Lundi : 16h30 - 18h30 et Vendredi : 16h30 - 18h30

Cérémonie du 11 novembre

La population d'Hermillon est invitée à la cérémonie commémorative qui se déroulera à partir de 11h30 devant le monument aux morts suivie d'un apéritif à la salle polyvalente.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu

Dimanche 29 novembre à la salle polyvalente Animation musicale : « Elodie GENOUD »

Compteurs d'eau

La relève des compteurs débutera le 26 octobre.
Si vous recevez un avis de passage, pensez à le remplir rapidement
et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

Élections régionales

1er tour : dimanche 6 décembre 2015
2nd tour : dimanche 13 décembre 2015
Bureau de vote à la salles des Échos